



Fiche terminologique n°224

TERME ÉTUDIÉ : attrition

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : gestion de l'enseignement

DÉFINITION : "A reduction in the size of a work force through normal processes, such as voluntary resignations, retirements, discharges for cause, transfers, and deaths."

CONTEXTE : "Attrition from teaching is high, with 35 to 45% of teachers leaving within their first 5 years. [...] The decrease in the supply of teachers may continue, regardless of education policy, due to the changing employment structure of the economy."

TERME ÉTUDIÉ : attrition

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **érosion des effectifs; usure des effectifs**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **diminution naturelle des effectifs; perte; réduction naturelle des effectifs; usure naturelle des effectifs**

DÉFINITION : «Phénomène par lequel le nombre de travailleurs dans une unité donnée décroît graduellement d'une façon spontanée ou naturelle, soit par départ volontaire, soit par mise à la retraite, soit par décès.»

CONTEXTE : «Attrition [...] (1972) Usure des effectifs d'une entreprise. L'attrition s'exprime par le pourcentage du nombre des départs annuels par rapport à l'effectif moyen annuel.»

JUSTIFICATION : Le Réseau écarte le terme «perte», dont le sens est ambigu lorsqu'il est employé de façon absolue. Il rejette «diminution naturelle des effectifs», «réduction naturelle des effectifs» et «usure naturelle des effectifs», qui sont des périphrases difficiles à manier.

Le Réseau recommande le terme «attrition», qui est concis et accepté, comme en témoigne le contexte. Le Réseau retient comme synonymes «érosion des effectifs» et «usure des effectifs», qui s'emploient couramment.

DATE DE RÉDACTION : février 1996